

# ACTION URGENTE

## RÉCLAMEZ DES MESURES DE PROTECTION POUR UN HOMME ET SA FAMILLE

**Deux hommes ont tenté de tuer Néstor Caudi Barrios le 2 janvier. Depuis 2003, cet homme et ses proches – qui résident dans le nord du Venezuela – sont victimes de manœuvres d'intimidation de la part de la police. Cinq hommes de cette famille ont déjà été tués, apparemment par des policiers.**

Le 2 janvier, deux motards ont ouvert le feu sur **Néstor Caudi Barrios**. Les deux hommes portaient des vêtements civils et des casques de moto. Cette attaque s'est déroulée à Guanayén, dans l'État d'Aragua (nord du Venezuela), près du domicile d'Eloisa Barrios, la tante de Néstor Caudi Barrios. Il est actuellement à l'hôpital et doit subir une opération du bras. Selon les informations dont dispose Amnesty International, il ne bénéficie d'aucune protection. Cette tentative de meurtre a été signalée au bureau du procureur de l'État d'Aragua le 13 janvier.

La famille Barrios est victime d'actes de harcèlement et d'intimidation de la part de la police depuis qu'elle a signalé le meurtre de **Narciso Barrios**, qui aurait été tué par des policiers le 12 décembre 2003. À la demande de la Commission et de la Cour interaméricaines des droits de l'homme, certains membres de cette famille bénéficient d'une protection policière depuis juin 2004. Cette protection a été sporadique et inefficace, quatre autres membres de la famille ayant été tués au cours de cette période. En effet, Luis, Rigoberto et Oscar Barrios ont été tués respectivement en septembre 2004, janvier 2005 et octobre 2009, et Wilmer José Flores Barrios en septembre 2010, avant la tentative de meurtre contre Néstor Caudi Barrios.

La famille avait signalé que l'un des agents de police accusés d'avoir tué Narciso Barrios avait été aperçu près du domicile d'Eloisa Barrios le 29 novembre 2010. Elle a prévenu le service d'aide aux victimes du bureau du procureur le 17 décembre 2010, mais aucune mesure n'a été prise.

Néstor Caudi Barrios a été témoin de l'homicide de Narciso Barrios et a reçu de nombreuses menaces de morts de la part de policiers. Il a signalé ces menaces aux autorités, qui ne semblent pas avoir pris de mesures pour le protéger.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités à prendre des mesures fermes pour assurer la protection de Néstor Caudi Barrios et de sa famille, dans le respect de leurs souhaits ;
- priez-les instamment de diligenter une enquête exhaustive et impartiale sur la tentative d'homicide dont a été victime Néstor Caudi Barrios ;
- demandez-leur de rendre publics les progrès effectués dans les enquêtes portant sur les homicides de Narciso, Luis, Rigoberto, Oscar et Wilmer José Barrios, ainsi que sur toutes les manœuvres d'intimidation et les menaces signalées par cette famille.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 3 MARS 2011 :**

Ministre pour les Relations intérieures et la Justice

Tareck El Aissami

Ministerio de Interior y Justicia

Ministerio del Interior y Justicia

Avenida Urdaneta Esquina de Platanal

Edificio Interior y Justicia Despacho del

Ministro, Piso 3, Caracas, Venezuela

Fax : + 58 (0) 212 506 1557

Formule d'appel : *Señor Ministro, /*

Monsieur le Ministre,

Gouverneur de l'État d'Aragua

Rafeal Isea

Sr. Gobernador del Estado de Aragua

Palacio de Gobierno

Avenida de Miranda, Maracay

Estado de Aragua, Venezuela

Fax : + 58 (0)243 233 6186

Formule d'appel : *Señor Gobernador,*

*/ Monsieur le Gouverneur,*

Commission pour le respect des droits humains, de la justice et de la paix de l'État d'Aragua

Comisión de Derechos Humanos de Justicia y Paz del Estado Aragua

Calle Negro Primero, Oeste

N 98, frente al Liceo 'Valentin Espinal',

Cruce con Av. Ayacucho

Maracay, Estado Aragua, Venezuela

Fax : +58 243 233 6363 (si une

personne décroche, veuillez dire :

« Tono de fax, por favor »)

Copies :

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Venezuela dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## RÉCLAMEZ DES MESURES DE PROTECTION POUR UN HOMME ET SA FAMILLE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

La famille Barrios fait l'objet de manœuvres d'intimidation depuis le 12 décembre 2003, date à laquelle Narciso Barrios a été tué – semble-t-il – par des policiers. Quelques jours auparavant, le 30 novembre 2003, il avait eu une altercation avec des agents de la police de l'État d'Aragua. Des membres de cette famille ont été victimes d'arrestations arbitraires, de menaces, de harcèlement, de torture et d'autres formes de mauvais traitements.

Quatre autres membres de la famille auraient également été tués par des policiers. Luis Barrios a été abattu à son domicile par deux hommes cagoulés le 20 septembre 2004. Deux jours auparavant, des policiers avaient indiqué à des membres de la famille qu'ils ne devaient pas être surpris si des hommes cagoulés leur rendaient visite. Le 9 janvier 2005, Rigoberto a reçu huit balles tirées par deux hommes portant, semble-t-il, l'uniforme de la police de l'État d'Aragua. Il a succombé à ses blessures à l'hôpital, dix jours plus tard.

Oscar Barrios a été abattu le 28 octobre 2009 par deux hommes armés qui portaient des vêtements similaires à ceux que portent les policiers. Cinq inconnus armés avaient déjà attenté à la vie d'Oscar Barrios le 18 juin 2005. Ces hommes, habillés en civil, l'avaient alors poursuivi et avaient essayé de l'abattre au moment où il sortait du domicile de la veuve de Luis Barrios.

Un cinquième membre de cette famille, Wilmer José Flores Barrios, a été tué le 1<sup>er</sup> septembre 2010 dans des circonstances qui suggèrent la participation de membres de la police de l'État d'Aragua.

Entre mars et septembre 2005, plusieurs membres de cette famille, notamment Rigoberto et Oscar, ont été détenus et maltraités par la police, avant d'être libérés sans inculpation.

Amnesty International n'a pas connaissance des progrès effectués dans les enquêtes portant sur les meurtres de Narciso, Luis, Rigoberto et Wilmer José Barrios et ignore si des enquêtes sont en cours à la suite des plaintes déposées par la famille Barrios en raison des menaces de mort et des manœuvres d'intimidation de la police de l'État.

La Commission interaméricaine des droits de l'homme a soumis le cas de la famille Barrios à la Cour interaméricaine des droits de l'homme. La Commission estimait que l'État du Venezuela avait bafoué les droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté de plusieurs des membres de cette famille.

AU 11/11, AMR 53/002/2011, 20 janvier 2011

